

PRÉFET COORDONNATEUR DE BASSIN RHÔNE-MÉDITERRANÉE

Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement  
Auvergne-Rhône-Alpes

Délégation de bassin Rhône-Méditerranée

Lyon, le **10 OCT. 2016**

Affaire suivie par : Hélène de SOLERE  
Service Bassin Rhône-Méditerranée et  
Plan Rhône  
Tél. : 04 26 28 67 26  
Courriel : helene.de-  
solere@developpement-durable.gouv.fr

Le Préfet coordonnateur de bassin Rhône-Méditerranée  
Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes  
Préfet du Rhône

à

M. le Préfet de la Haute-Savoie

**OBJET :** Stratégie locale de gestion du risque d'inondation du bassin de l'Arve -  
TRI Cluses - Anemasse et TRI de la Haute Vallée de l'Arve.

Par courrier du 21 juillet 2016, vous m'avez transmis pour avis le projet de stratégie locale de gestion du risque d'inondation (SLGRI) du Bassin de l'Arve.

Je vous félicite de la qualité des travaux réalisés pour l'élaboration de cette stratégie et plus particulièrement de la bonne synergie qui a été effectuée avec le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de l'Arve.

Je prends bonne note du fait que le Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents (SM3A) a été désignée comme structure porteuse et animatrice de la SLGRI, pilote de la démarche par arrêté que vous avez pris en date du 26 mai 2016, et que la Direction Départementale des Territoires (DDT) de la Haute-Savoie assure la coordination de l'élaboration, de la révision et du suivi de la mise en œuvre de la SLGRI.

Après instruction de la stratégie par les services de la DREAL de bassin, j'émet un avis favorable à cette stratégie qui est conforme à la stratégie nationale de gestion des risques d'inondation et identifie à l'échelle de son périmètre, les mesures qui concourent à la réalisation des objectifs fixés par le plan de gestion des risques d'inondation du bassin Rhône-Méditerranée.

Conformément à l'article R566-15 du code de l'environnement, il vous appartiendra à l'issue de la phase de consultation que vous menez, d'approuver cette stratégie par arrêté.

Le Préfet  
de la Région  
Auvergne-Rhône-Alpes  
Préfet du Rhône



Michel DELPUECH